



Liberté Égalité Fraternité

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas. Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement via ce lien 🔀

Cadre réserve	é à l'autorité cha	rgée de l'examen au cas par cas
·	024 024 94	
Intitulé du projet		
LOTISSEMENT 26 CHEMIN DU GRAND	PRE à PEYPIN	1
Identification du (ou des) r	maître(s) d	ouvrage ou du (ou des) pétitionaire(s)
2.1 Personne physique		
Nom		Prénom(s)
2.2 Personne morale		
Dénomination		Raison sociale
CHARLIE & CO		SARL
N° SIRET		Type de société (SA, SCI)
9 8 1 8 2 7 5 7 9 0	0 0 1 3	SARL
Représentant de la personne morale : 🗹	Madame	✓ Monsieur
Nom		Prénom(s)
PEROTTINO		MATHILDE

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3	Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article
	R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant
	du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
47. Premiers boisements et déboisements en vue de la reconversion de sols.	a) Défrichements soumis à autorisation au titre de l'article L. 341-3 du code forestier en vue de la reconversion des sols, portant sur une superficie totale, même fragmentée, de plus de 0,5 hectare.

	Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?
	□ Oui ☑ Non
	Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III l'article R.122-2-1 ?
	□ Oui 🕝 Non
4	Caractéristiques générales du projet
	Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.
4.1	Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition
	Création d'un lotissement avec réalisation d'une voirie de 1200 m² pour desservir 10 terrains à bâtir
	La surface globale du projet est de 8 725 m²
	La surface à défricher est de 6 298 m²
	Démolition d'un abri de 10 m² environ
1 2	Objectifs du projet
T. ८	
	0.7 di 1. 40 l.d.) l. 24 1. 1 / 1. 40 ODD l. l 4070 2

Création de 10 lots à bâtir en vue de la réalisation de 10 villas pour une SDP globale maximum de 1276 m²

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1	Dans	sa p	hase	trava	UΧ
-------	-------------	------	------	-------	----

(réseaux enterrés)
4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement
Dans un 2ème temps, il est prévu la réalisation de 10 villas comprises entre 107 et 167 m² maximum
À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis a décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).
Le Permis d'aménager a fait l'objet d'une autorisation le 06/02/2024
Les permis de construire des villas seront déposés et instruits après travaux de viabilisation du lotissement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface de plancher globale 1276 m² répartie sur 10 lots comme indiqué Lot 1 : 107 m² Lot 2 : 115 m² Lot 3 : 115 m² Lot 4 : 156 m² Lot 5 : 158 m² Lot 6 : 137 m² Lot 7 : 167 m² Lot 8 : 107 m² Lot 9 : 107 m² Lot 10 : 107 m² Les futurs villas pourront être en R+1	

4.6

Les futurs villas pourront être en R+1
Localization du projet
Localisation du projet
Adresse et commune d'implantation
Numéro : 26 Voie : chemin du grand pré
Lieu-dit : CHEMIN DU GRAND PRE
Localité : PEYPIN
Code postal : 1 3 0 1 2 BP : Cedex :
Coordonées géographiques ^[1]
Long.: 4 3 ° 3 8 , 0 9 " 9 Lat.: 5
Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement
Point de départ : Long. : ° " Lat. : ° " "
Point de d'arrivée : Long. : ° " Lat. : ° " "
Communes traversées :
Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :
Zone UD1 du PLUi du Pays d'Aubagne et de L'Etoile> Parcelle section AN n°26
i Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.
S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?
□ Oui ☑ Non
4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?
□ Oui □ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7

	4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».						
5	Sensibilité environne	mer	ntale	de la zone d'implantation envisagée			
i A servi chaq Le si	fin de réunir les informations néo ces instructeurs, et vous référer ue direction régionale. te Internet du ministère de l'envi	essair notam ronner	es pou ment à nent vo	r remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de pus propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, nivironnementales par région utiles pour remplir le formulaire.			
	Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?			
	Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		V				
	En zone de montagne ?		V				
	Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		V				
	Sur le territoire d'une commune littorale ?		V				
	Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		V				

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		V	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable?		V	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		V	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques		V	
technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
Dans un site ou sur des sols pollués ?		V	
Dans une zone de répartition des eaux ?		V	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		V	
Dans un site inscrit ?		V	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	V		Situé à 1050 m de la zone Natura 2000 de l'Etoile et du Garlaban (FR9301603)
D'un site classé ?		V	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

lr	cidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		V	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		V	Les bassins de rétention des eaux pluviales seront situés sous la voirie à faible profondeur (80 cm)
	Est-il excédentaire en matériaux ?		V	
	Est-il déficitaire en matériaux ?		V	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol?		V	

Inc	cidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement?	V		L'ensemble des concessionnaires (ENEDIS, EU, AEP, PLUVIAL,) ont répondu favorablement dans le cadre du permis d'aménager. Les réseaux actuels sont donc suffisamment dimensionnés pour le projet.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		V	Le terrain constitue actuellement un jardin d'agrément à une villa déjà présente sur la parcelle. Il n'a pas été observé de faune et flore spécifiques et le terrain ne semble pas constituer un corridor jusqu'à la zone Natura 2000
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?		V	Il n'a pas été observé d'habitat et d'espèce inscrite sur le terrain
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	V		L'aménagement du lotissement se réalise sur un espace constitué de restanques avec anciens oliviers, quelques pins, chênes et micocouliers ainsi que des jeunes arbustes
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		V	Pas de PPRT
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		V	Pas de PPRN
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?		V	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?		V	

Inc	idences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	V		le trafic supplémentaire sera généré par les habitants des 10 villas (estimation déplacement de 25 véhicules jour)
	Est-il source de bruit ?		V	Le site se situe au bord chemin communal du Grand Pré sur lequel il existe déjà une circulation. L'accentuation du trafic (et donc du bruit) devrait être modéré
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?		V	
nces	Engendre-t-il des odeurs ?		V	
Nuisances	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		V	
	Engendre-t-il des vibrations ?		V	
	Est-il concerné par des vibrations ?		V	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	V		Le projet prévoit la mise en place de 2 à 3 candélabres
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?			
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		V	
Émiss	Engendre-t-il des rejets liquides ?		V	
	Si oui, dans quel milieu ?			

	Inc	idences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Émissions	Engendre-t-il des effluents ?		V	
	Émis	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		V	
	Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		V	Le quartier est d'ores et déjà constitué d'un tissu urbain diffus
	Patrimoii de vie/Po	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?		V	Le terrain constitue actuellement le jardin d'agrément d'une villa existante. Il est vraisemblable que les restanques étaient un ancien verger
62	Locin	cidonaca du projet i	dont	ifióos	au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec
		rojets existants ou			
;	Si oui, (décrivez lesquelles :			

	Les incider ure transfro	ces du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets d ntière ?	le
		Non ez lesquelles :	
		des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes de l'environnement requises au titre d'autres législations applicables	es
	Absence d'év	aluation	
rete l'en étu	enues ou m nvironneme ndiés) et per	, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d ses en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet nt ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellem mettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convien détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, du	sur ent t de
rete l'en étu	enues ou m nvironneme ndiés) et per	ses en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet nt ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellem mettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. <u>Il convien</u>	sur ent t de
rete l'en étu	enues ou m nvironneme ndiés) et per	ses en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet nt ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellem mettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. <u>Il convien</u>	sur ent t de
rete l'en étu	enues ou m nvironneme ndiés) et per	ses en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet nt ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellem mettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. <u>Il convien</u>	sur ent t de
rete l'en étu	enues ou m nvironneme ndiés) et per	ses en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet nt ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellem mettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. <u>Il convien</u>	sur ent t de
rete l'en étu	enues ou m nvironneme ndiés) et per	ses en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet nt ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellem mettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. <u>Il convien</u>	sur ent t de
rete l'en étu	enues ou m nvironneme ndiés) et per	ses en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet nt ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellem mettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. <u>Il convien</u>	sur ent t de

7 Auto-évaluation (facultatif)

(i) Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de la faune et flore existante, de son éloignement de la zone Natura 2000 (+ d'1km) et des caractéristiques du quartier (tissus urbain diffus), il nous semble qu'une étude environnementale ne soit pas utile.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	•
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	V
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	~
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	~
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	~
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	V
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	~

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou petitionaire

(i) Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

	Objet	
1		
2		
3		
4		
5		

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☑

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ✓

Nom PEROTTINO
Prénom Mathilde
Qualité du signataire Responsable de Programmes
à PEYPIN

Fait le 1 2 0 3 2 0 2 4 Signature du (des) demandeur(s)